



DECISION MUNICIPALE N°04 /DM/C/MAT/SIGAM/2025 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC /R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2025 DU 15 MAI 2025 SUIVANT LA LETTRE N°02962/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA5 DU 08/05/2025 DE PASSER PAR VOIE DE GRE A GRE LE MARCHE POUR L'ACHAT D'UN CAMION BENNE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS ANAJAR & FILS

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;  
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;  
Vu la décision municipale n°17/DM/C/MAT/SIGAMP du 18 décembre 2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;  
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;  
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu la demande de cotation N°01/DC /R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2025 DU 15 MAI 2025 SUIVANT LA LETTRE N°02962/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA5 du 08/05/2025 de passer par voie de gré a gré le marché pour l'achat d'un camion benne dans la commune de Matomb;  
Vu le rapport du comité Ad Hoc d'évaluation des Offres de demande de cotation N°01/DC /R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2025 du 15 MAI 2025 SUIVANT LA LETTRE N°02962/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA5 du 08/05/2025 de passer par voie de gré a gré le marché pour l'achat d'un camion benne dans la commune de Matomb;

Considérant les nécessités de services ;

D E C I D E:

Article 1er. Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise ETS ANAJAR & FILS, BP : BP : 62 Bafoussam, Tel : 697 32 57 69 le marché relatif à la demande de cotation N°01/DC /R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2025 DU 15 MAI 2025 SUIVANT LA LETTRE N°02962/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA5 du 08/05/2025 de passer par voie de gré a gré le marché pour l'achat d'un camion benne dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2. Le montant du marché s'élève à la somme de : 90 000 000 FCFA (quatre-vingt-dix million Franc CFA) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2. La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- Préfet NKEKA
- MINMAP
- ARAPI/Centre
- PdvCIPM/Matomb

Matomb, le

24 JUIL 2025

